Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE

Votation lausannoise du 27 septembre 2009: NON à l'initiative « Les deux stades au Nord »

Après examen, la Commission consultative de l'éducation physique (CCEP) annonce son opposition à l'initiative communale lausannoise « Les deux stades au Nord » et apporte son soutien au projet municipal "Métamorphose". Elle estime ce dernier davantage favorable aux infrastructures sportives d'importance cantonale que le statut

de "capitale olympique" justifie et dont la population et les clubs ont grand besoin.

En termes de développement des infrastructures, qu'il s'agisse de sport pour tous, de sport

associatif ou de sport d'élite, la Commission consultative de l'éducation physique (CCEP)

estime à l'unanimité que l'initiative est nettement moins favorable que le projet

"Métamorphose". L'expérience de ces 20 dernières années a en effet montré les grandes

difficultés rencontrées pour trouver des financements destinés à réaliser une piscine olympique

couverte et les salles ou terrains de sport dont Lausanne a besoin. Pour la CCEP, l'initiative

hypothèque aussi les perspectives de partenariat avec le secteur privé (PPP), augurant ainsi

de nouveaux retards dans ces investissements indispensables.

Le projet "Métamorphose", au contraire, offrira à plusieurs bassins de population

(Pontaise -

Blécherette - Bourdonnette / Vidy - Hautes écoles) des installations sportives modernes, dignes

du statut lausannois de "Capitale olympique". Ces infrastructures permettront également de

promouvoir le sport-santé, sans obérer les finances publiques. La commission relève

notamment l'intérêt pour les centaines de juniors pratiquant le football dans les clubs du haut

de la ville (Lausanne-Sport, Concordia, Malley et Racing) de bénéficier de surfaces de jeu

supplémentaires, dont certaines en gazon synthétique praticable par tous les temps. La

Commission observe aussi qu'il sera de plus en plus difficile d'assurer les 3 périodes scolaires

d'éducation physique hebdomadaires imposées par les textes légaux sans la construction de

salles supplémentaires. Ces dernières sont également attendues avec impatience par un grand

nombre de clubs sportifs qui peinent à trouver des plages d'entraînement et de compétition en

suffisance le soir et le week-end. La CCEP salue enfin la démarche participative qui a déjà

permis d'ajuster le projet aux besoins réels des habitant-es, ainsi que la perspective de voir se

concrétiser le projet de piscine olympique couverte - la seule du canton - à la grande

satisfaction des clubs comme de la population.

A la veille du passage devant le Grand Conseil d'une nouvelle loi cantonale sur l'éducation

physique et le sport qui, non seulement, réaffirme le rôle et l'utilité des différentes formes de

sport, mais rappelle également l'importance pour le Canton d'héberger la capitale olympique, la

Commission appelle les citoyennes et citoyens lausannois à dire « NON » à l'initiative le 27

septembre prochain.

Présidée par le chef du département de l'Economie Jean-Claude Mermoud, formée de 16

membres représentatifs des milieux politiques, sportifs et des différentes régions du canton, la

Commission consultative de l'éducation physique (CCEP) est chargée selon la loi cantonale de

"donner un préavis au Conseil d'Etat sur les questions fondamentales de l'éducation physique".

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 septembre 2009

Philippe Martinet, membre de la Commission consultative de l'éducation physique, 076 368 10 41